



A11

Direction Entreprises & Collectivités

FOURNIL DE LA CAPELETTE
139 AVENUE DE LA CAPELETTE
13010 MARSEILLE 10

Vos références

Référence client : 300 003 046 787
Titulaire du contrat : FOURNIL DE LA CAPELETTE
SIRET du contractant : 85329843800013

Vos contacts

Pour nous contacter ou accéder à vos contrats et factures, votre Espace Client **Bill-e** est disponible 24/7 ec.engie.fr



Votre responsable clientèle : CHRISTEL PICARD-DELEAU



Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
tel. 0228037376



espace-entreprises@engie.com



ENGIE
TSA 25703
59783 LILLE CEDEX 9

Dépannage réseau 24/24

0972675013*

Prix d'appel :
Service 0,06 € / min + prix appel

Votre Facture Monosite électricité

N° 40016526974 - 28 septembre 2023

A REGLER AVANT LE 13/10/2023

Votre mode de paiement : PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Votre prochaine facture : vers le 25 novembre 2023

Merci de tenir compte des délais postaux lors de l'envoi de votre règlement. Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 12,66 %. Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.



MONTANT TTC à payer		4 000,93 €
Consommation totale d'électricité : 8 645 kWh		
Électricité*		
● Fourniture d'électricité		2 880,34 €
Terme fixe fourniture	2,22 €	
Terme variable fourniture	2 798,65 €	
Obligation Capacité	79,47 €	
● Acheminement		440,62 €
Composante fixe	66,32 €	
Composante variable	374,30 €	
Total électricité / hors toutes taxes		3 320,96 €
● Taxes et Contributions		23,19 €
C.T.A.	14,54 €	
CSPE	8,65 €	
Total électricité / hors TVA		3 344,15 €
● TVA payée sur les débits		656,78 €
5,5 % calculée sur 83,08 €	4,57 €	
20,0 % calculée sur 3 261,07 €	652,21 €	

*Détail des abréviations dans le lexique en page 2

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées. Merci de nous signaler toute modification de vos coordonnées bancaires.

Facture n° 040016526974 du 28/09/23

FOURNIL DE LA CAPELETTE

Réf. de votre compte : 300003046787

Réf. Unique de Mandat : 00RUB0256212

Id. Créancier SEPA : FR03RAP002381

montant TTC

4 000,93 euros

prélevé le :

13/10/2023

(date limite de paiement)

Titulaire du compte

FOURNIL DE LA CAPELETTE

Références du compte

nom de la banque

BANQUE POPULAIRE PROVENCALE ET CORSE - AG ST TRONC

IBAN

FR76 1460 7005 9470 8211 6337 580



Direction Entreprises & Collectivités

Facture monosite



N° 40016526974 - 28 septembre 2023

Taxes et contributions

Retrouvez dans votre espace client **BiLL-e** les flashs info concernant l'évolution des taxes et contributions.

Informations utiles

Vous pouvez contacter votre service clients ENGIE par email ou par courrier. En cas de désaccord avec la réponse apportée par le service client, vous pouvez solliciter :

- le médiateur du groupe ENGIE
 - par internet > www.mediateur-engie.com
 - par courrier > ENGIE - Courrier Médiateur, TSA 27601, 59973 Tourcoing Cedex
- ou, pour les clients entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L122-1 du code de l'Énergie, le médiateur national de l'Énergie :
 - par internet > www.energie-mediateur.fr
 - par courrier > Médiateur national de l'énergie, Libre réponse n° 59252, 75443 Paris Cedex 09

Retrouvez sur le site du médiateur national de l'énergie le comparateur d'offres comparateur-offres.energie-info.fr

Retrouvez toutes les démarches dans les conditions générales de vente.

Lexique

A : Autorelevé	HPH : Heures Pleines Hiver
CEE : Certificat d'Économies d'Énergie	HPSB : Heures Pleines Saison Basse
CSPE : Contribution au Service Public de l'Électricité	HPSEM : Heures Pleines Semaine
CTA : Contribution Tarifaire d'Acheminement	HPSH : Heures Pleines Saison Haute
E : Estimé	HPWE : Heures Pleines WeekEnd
HC : Heures Creuses	JA : Juillet Août
HCD : Heures Creuses Demi-saison	KVA : kilo Volt Ampère
HCE : Heures Creuses Été	KVARh : kilo Volt Ampère Réactif heure
HCH : Heures Creuses Hiver	PDL : Point De Livraison
HCSB : Heures Creuses Saison Basse	PPA : Power Purchase Agreement
HCSEM : Heures Creuses Semaine	PRM : Point Référence
HCSH : Heures Creuses Saison Haute	Mesure
HCWE : Heures Creuses WeekEnd	PU : Prix Unitaire
Hp : Pointe	R : Réel
HP : Heures Pleines	RMS : Relève à la Mise en Service
HPD : Heures Pleines Demi-saison	TCCFE : Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité
HPE : Heures Pleines Été	TDCFE : Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Électricité

Votre bilan GES selon le mix moyen France⁽¹⁾



Retrouvez le détail des calculs dans la rubrique Mes documents de votre espace client **BiLL-e**

Sur la base de votre consommation de 8 645 kWh

Les émissions totales⁽²⁾ sont de 0,52 tCO_{2e}

Origine de l'électricité injectée sur le réseau français⁽⁴⁾

Énergies renouvelables 8,03 %

dont géothermie : 0,02 %
biomasse : 1,00 %
hydraulique : 2,04 %
éolien : 3,12 %
solaire : 1,85 %



Énergies fossiles 9,27 %

dont pétrole : 0,44 %
gaz : 7,53 %
charbon : 0,87 %
autres fossiles : 0,43 %

Énergie nucléaire 82,70 %

Facteur d'émission carbone :
48,57 gCO₂/kWh
Déchets radioactifs :
2,23 mg/kWh

(1) Les calculs utilisent les facteurs d'émissions équivalent CO₂ (CO_{2e}) de la base carbone® de l'Ademe (www.bilans-ges.ademe.fr)

(2) Bilan prenant en compte toutes les émissions : Scope 1 ou 2 et Scope 3 (production du combustible, transport et distribution).

(4) Chiffres du mix énergétique résiduel France 2021 publié par EEX (European Energy Exchange) le 15 juin 2022 sur www.powernext.com



Facture monosite

N° 040016526974 - 28 septembre 2023



Direction Entreprises & Collectivités

FOURNIL DE LA CAPELETTE
139 AVENUE DE LA CAPELETTE
13010 MARSEILLE 10

Consommation du 26/07/2023 au 25/09/2023

Votre contrat

Votre référence client :

300 003 046 787

Titulaire du contrat :

FOURNIL DE LA CAPELETTE

Date d'échéance : 31/12/2026

Votre offre : Sérénité'Elec

Acheminement : Tarif BT (jusqu'à 36 kVA inclus) sans différenciation temporelle - Courte utilisation. - Segment C5

Votre point de livraison

PDL/PRM :

25148625166182

Désignation du site :

HABHAB MOHAMED EL HEDI

Adresse de livraison :

139 AVENUE DE LA CAPELETTE
13010 MARSEILLE

Type de compteur : Compteur communicant

Numéro de compteur : 270

Suivez vos consommations

Vous pouvez retrouver le détail de vos consommations et puissances atteintes, programmer vos alertes et comparer avec l'année N-1 sur votre Espace Client **BILL-e** ec.engie.fr

Dépannage réseau 24/24

0972675013*

Prix d'appel :

Service 0,06 € / min + prix appel

Détail de votre facture

	Période de consommation	Conso. kWh/Qté	Prix unitaire (€ HT)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Electricité				2 880,34	
Abonnement	du 26/07/23 au 25/09/23			2,22	5,5%
Consommation Base	du 26/07/23 au 25/09/23	8 645	0,32373	2798,65	20,0%
Obligation Capacité Base	du 26/07/23 au 25/09/23	8 645	0,00919	79,47	20,0%
Acheminement électricité				440,62	
Composante de comptage	du 26/07/23 au 31/07/23			0,31	5,5%
Composante de comptage	du 01/08/23 au 25/09/23			3,06	5,5%
Composante de soutirage	du 26/07/23 au 31/07/23			5,33	5,5%
Composante de soutirage	du 01/08/23 au 25/09/23			55,01	5,5%
Composante de gestion	du 26/07/23 au 31/07/23			0,24	5,5%
Composante de gestion	du 01/08/23 au 25/09/23			2,37	5,5%
Consommation Base	du 26/07/23 au 31/07/23	809	0,03940	31,87	20,0%
Consommation Base	du 01/08/23 au 25/09/23	7 836	0,04370	342,43	20,0%
Vos services et autres prestations				0,00	
Espace Client				Gratuit	
Taxes et Contributions				23,19	
Contribution tarifaire d'acheminement (66,32 € x 0,2193)				14,54	5,5%
Contrib. service public élec	du 26/07/23 au 25/09/23	8 645	0,00100	8,65	20,0%
Total HTVA				3 344,15 €	
Total TVA 5,5 %				4,57 €	
Total TVA 20,0 %				652,21 €	
Total TTC				4 000,93 €	

Consommation d'énergie

Période	Numéro de compteur	Date de la relève	Ancien index	Date de la relève	Nouvel index	*	Différence	Énergie (kWh)
Base	270	26/07	55563	25/09	64208	R	8645	8 645

Puissance souscrite 36 kVA

*E = Estimé R = Réel A = Auto-relevé

** Votre conseiller clientèle est à votre disposition pour optimiser vos puissances souscrites et votre formule tarifaire d'acheminement.

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Votre historique sur les 12 derniers mois

